

Bilan des financements associatifs de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté • Année 2024 •

Les Ministères en charge de la transition écologique et de l'aménagement du territoire entretiennent un partenariat solide avec les acteurs de la société civile que sont les associations, partenariat concrétisé par des relations fondées sur la contractualisation, la transparence et l'évaluation.

Les associations accompagnent, diversifient et enrichissent l'action publique dans le domaine de l'environnement, la participation et plus globalement de la transition écologique et solidaire. De son côté, l'État accompagne le secteur associatif à la prise en compte de ses politiques publiques, à l'instar de la démarche de la planification écologique ou de la stratégie nationale biodiversité. Les financements et les aides accordés par le ministère aux associations sont l'un des modes de reconnaissance de leur action d'intérêt général. L'objectif est de construire et de pérenniser des partenariats dans l'optique d'œuvrer ensemble à l'accomplissement d'objectifs communs.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté (DREAL BFC) accompagne financièrement plusieurs associations qui contribuent à la mise en œuvre d'actions de lutte contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité et d'adaptation aux conséquences du changement climatique. Ces subventions s'inscrivent dans la trajectoire de la territorialisation de la planification écologique portée par l'État et le Conseil Régional, et plus particulièrement de la feuille de route régionale co-construite avec les acteurs de la région.



Découvrez plus en détails la démarche [de planification écologique en région](#), et en particulier la [contribution de la société civile](#).

La DREAL BFC apporte également un appui opérationnel à certains projets innovants et participe à la capitalisation et la valorisation des actions menées par la société civile pour accélérer ou amplifier la transition écologique de leurs territoires. Pour ce faire, la DREAL BFC s'appuie sur la plateforme internet [Coopération Transition BFC](#).



La DREAL BFC accompagne financièrement plusieurs associations selon cinq axes, répartis entre deux grandes politiques de soutien :

- **L'accompagnement au changement vers la transition**

Les associations contribuent plus particulièrement à la fiche action A3 de la feuille de route régionale pour la planification écologique, « Déclencher le changement de comportement et faciliter l'appropriation des enjeux de transition écologique », visant à massifier les approches d'accompagnement au changement vers la transition sociale et écologique des territoires. En effet, elles questionnent les manières d'agir sur les territoires, mobilisent les pouvoirs publics et favorisent la participation des citoyens aux transitions.

Les projets subventionnés peuvent être écosystémiques et contribuer plus globalement à l'ensemble des chantiers de la planification écologique. Ils se répartissent selon les axes prioritaires suivants :

- Axe 1 - L'animation des réseaux associatifs en faveur des transitions dans les territoires
- Axe 2 - Les actions d'éducation à l'environnement, d'information et de débat
- Axe 3 - Le développement d'expérimentations en faveur des transitions dans les territoires

En 2024, l'accompagnement au changement vers la transition sociale et écologique représente pour la DREAL BFC le financement de **36 programmes d'actions** portées par **24 associations**, pour un montant total de subventions de **346 550€**.

- **La préservation de la biodiversité, de l'eau et du patrimoine**

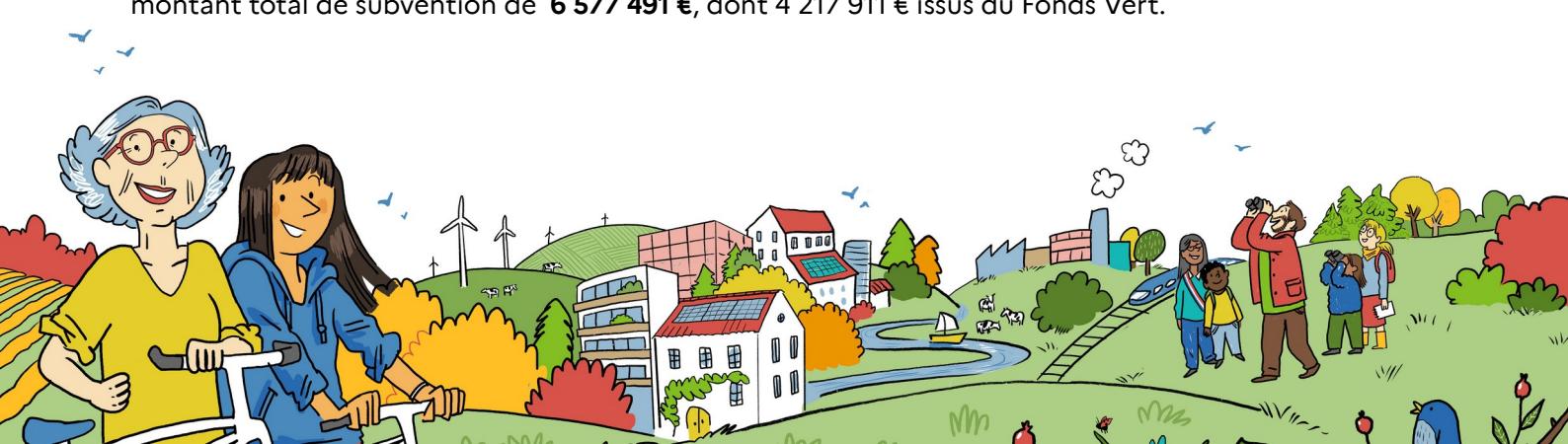
La DREAL BFC met en œuvre, à l'échelle régionale, les politiques publiques de l'État relatives à la préservation de la biodiversité, à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi qu'à la protection et à la valorisation du patrimoine naturel et paysager.

Dans ce cadre, elle accompagne techniquement et financièrement les associations œuvrant pour la protection des espèces et des espaces naturels, la reconquête de la qualité de l'eau et la préservation des paysages. Ces projets participent pleinement au chantier « Mieux préserver » de la planification écologique.

Les subventions attribuées soutiennent des projets contribuant directement à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), selon les axes d'intervention prioritaires suivants :

- Axe 4 - Connaissance et conservation des espèces
- Axe 5 - Préservation des espaces

En 2024, ces subventions représentent **50 programmes d'actions** portés par **33 associations** pour un montant total de subvention de **6 577 491 €**, dont 4 217 911 € issus du Fonds Vert.



Chiffres clés 2024 :

52

Associations
subventionnées

77

Programmes
d'actions

6,92 M€

dont 4,2 M€
Issus du Fonds Vert

Le saviez-vous ?

Le Fonds Vert est un dispositif financier de l'État français permettant de soutenir les territoires et leurs projets qui s'inscrivent dans les politiques publiques portées par le gouvernement, notamment la territorialisation de la planification écologique et la sobriété foncière. Les montants alloués à ce titre peuvent porter sur des actions pluriannuelles.

En 2024, 15 mesures du Fonds Vert ont concerné la Bourgogne-Franche-Comté avec notamment deux mesures relevant de la protection de la biodiversité : « Protéger et restaurer les espaces naturels » et « Réduire les pressions sur la biodiversité de votre territoire ». Pour ces deux mesures, les associations faisaient partie des porteurs de projet éligibles.

L'accompagnement de la DREAL BFC se fait en partenariat avec d'autres acteurs majeurs de la région, qui financent et soutiennent aussi des projets portés par des associations, comme le Conseil régional et l'ADEME, ou au niveau plus local comme les conseils départementaux et les communes.

Ces différentes subventions permettent de soutenir l'action des salariés et des bénévoles de ces associations qui portent ces projets variés et sur l'ensemble de la région. En 2024, cela a représenté au sein des associations soutenues par la DREAL BFC :

420

équivalent temps
plein (ETP)

2 400

bénévoles

Découvrez plus en détails dans les pages suivantes les typologies de projets accompagnés financièrement par la DREAL BFC et pour chaque axe de soutien, un exemple d'association qui contribue à la mise en œuvre des politiques publiques de protection de l'environnement et de la planification écologique.



Axe 1 - L'animation des réseaux associatifs en faveur des transitions dans les territoires

Le soutien à des associations dites « têtes de réseaux » permet de contribuer à une mise en synergie des nombreuses associations qui œuvrent en faveur des transitions sur le territoire régional.

La mise en réseau des associations permet des rencontres entre acteurs, des formations à destination des membres, l'essaimage d'expérimentations réussies, la contribution au dialogue environnemental institutionnel, la contribution aux politiques publiques, la mise en commun des moyens humains et matériels pour une meilleure efficacité. Tout ceci permet d'amplifier la transition écologique des territoires et de mettre en lumière le rôle crucial des associations et de la société civile.

Avec 200 associations fédérées, les têtes de réseaux régionales et départementales accompagnées financièrement par la DREAL BFC permettent une couverture de l'ensemble de la région. Cela démontre l'engagement de nombreux citoyens sur ces enjeux et la multiplicité des projets existant qui peuvent ainsi s'inspirer de l'expérience des uns des autres. En particulier, près de **1000 bénévoles s'engagent** dans ces associations tête de réseaux.

Exemple d'association accompagnée

Terre de liens est une structure œuvrant en faveur de la préservation et du partage des terres agricoles, qui s'articule entre un réseau associatif, une entreprise d'investissement solidaire et une fondation reconnue d'utilité publique.

L'association Terre de liens Bourgogne-Franche-Comté a été créée en 2008 et compte **554 adhérents, dont une centaine de bénévoles** qui s'engagent aux côtés des salariés de la structure pour porter les missions de l'association dans les territoires de notre région.

La DREAL BFC accompagne financièrement Terre de liens BFC dans la mobilisation, l'implication et la mise en réseau des citoyens autour de l'enjeu de la préservation des terres agricoles. L'association est ainsi en capacité de coordonner les actions des bénévoles sur l'ensemble de la région, de leur proposer des formations pour gagner en compétences techniques et pédagogiques et d'animer des groupes de travail sur des thématiques spécifiques. En 2024, l'association a travaillé en particulier sur la biodiversité dans les fermes et sur la veille foncière citoyenne permettant de lutter contre l'artificialisation des sols par le biais de groupes citoyens locaux.

Grâce à son réseau de bénévoles et aux salariés de l'association, Terre de liens BFC a organisé **13 formations de bénévoles et 69 évènements de sensibilisation**, dont 13 projections débats, afin que les citoyens puissent découvrir et se saisir des enjeux de sobriété foncière, entrer dans le débat et dans l'action en ayant une meilleure connaissance des problématiques associées.



Axe 2 - Les actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, d'information et de débat

Les enjeux liés à l'environnement et au développement durable, en particulier le changement climatique et la préservation de la biodiversité, appellent une mobilisation de l'ensemble de notre société et de profondes évolutions des comportements individuels et collectifs. Dans ce contexte général qui imprime sa marque à toutes les échelles, du local à l'international, la compréhension des grandes transitions contemporaines et des enjeux écologiques, sociaux et économiques est plus que jamais nécessaire.

L'éducation à l'environnement fournit les clés d'analyse indispensables aux élèves, à la jeunesse, mais plus largement à tous types de publics pour construire un monde soutenable et respectueux de la personne humaine et de son environnement par : des actions pédagogiques favorisant le passage à l'action, la production de connaissances et d'expertise spécifiques à destination des citoyens, la contribution à la mobilisation citoyenne via des débats.

Par la diversité des initiatives et actions de sensibilisation, d'information, d'éducation et de participation qu'elle propose à tous les publics, tout au long de la vie, l'éducation à l'environnement constitue ainsi un point d'appui essentiel des politiques publiques de transition écologique.

La DREAL BFC apporte un appui financier et opérationnel à des actions structurantes en matière d'éducation à l'environnement capables d'agir sur tout ou partie du territoire de Bourgogne-Franche-Comté, prioritairement selon une pédagogie active visant l'accompagnement au changement.

Exemple d'association accompagnée

United Schools accompagne depuis 2018 les élèves de 5 à 16 ans dans leur construction en tant que citoyens ouverts et responsables. L'association s'appuie sur sa plateforme pédagogique qui permet à des classes du monde entier de publier des articles et des vidéos, d'avoir accès aux ressources pédagogiques produites par United Schools et d'échanger entre élèves.



En 2024, **48 écoles et centres sont impliqués en Bourgogne-Franche-Comté, représentant 2100 élèves et leurs 87 éducateurs**. United Schools a proposé **14 ateliers en immersion** dans ces classes pour faire découvrir l'outil aux nouveaux élèves ou proposer des ateliers en lien avec la transition écologique. Au total, l'année 2024 s'est traduite par **185 publications, plus de 1100 interactions (réactions et commentaires) et 43 défis** réalisés autour de thématiques comme l'eau ou encore le gaspillage alimentaires, entre classes de différents pays.

L'association permet aux enfants de questionner leur quotidien, de s'ouvrir au monde et de découvrir les liens et les impacts du changement climatique dans le monde. United Schools donne des pistes pour changer ses habitudes et mettre en place des actions pour mieux préserver la planète, qui sont partagées entre classes du monde entier.



Axe 3 - Le développement d'expérimentations en faveur des transitions dans les territoires

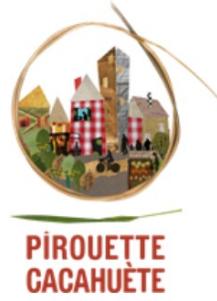
Le contexte de la crise écologique et de la biodiversité implique une incertitude liée à l'ampleur des enjeux auxquels nous devons faire face au même temps qui freine la capacité d'agir dans les territoires. Que faire ? Par où commencer ? Le mode d'action fondé sur l'expérimentation locale consiste à tester de nouvelles solutions : de nouvelles manières de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux.

C'est une démarche de projets qui consiste à se donner le temps pour imaginer des solutions concrètes et innovantes bénéfiques pour l'environnement et pour le territoire. Le mode d'action expérimental repose sur le droit à l'erreur, le tâtonnement, l'évaluation continue et un engagement dans la diffusion des résultats. Une fois terminée, l'expérimentation implique en effet une phase d'essaimage pour donner envie à d'autres territoires de s'engager dans des démarches similaires. L'essaimage n'est pas une réplication, mais une démarche d'inspiration et d'adaptation au contexte local.

La DREAL BFC apporte un appui financier et opérationnel aux associations qui développent et testent des démarches innovantes visant à accélérer la transition écologique ou à lui donner plus d'ampleur par la capitalisation et la diffusion des expérimentations à l'échelle régionale.

Exemple d'expérimentation accompagnée

Pirouette Cacahuète expérimente depuis 2006 la mise en place d'actions permettant à tous les publics de mieux comprendre leur environnement et d'agir pour sa préservation, en lien avec des partenaires variés. L'association accompagne par exemple des collectivités dans leurs projets de végétalisation des espaces publics avec des approches participatives, ou des enseignants et des centres de loisirs dans leurs séances d'éducation à l'environnement, en expérimentant de nouveaux outils pédagogiques.



Pirouette Cacahuète expérimente de nombreux outils et méthodes pour sensibiliser et co-construire des projets avec des publics variés. Ces connaissances et ces compétences sont transmises lors de journées de formation et grâce au centre de ressources de l'association, permettant au plus grand nombre de pouvoir s'approprier ces méthodes favorisant la participation des citoyens et une pédagogie active. En 2024, le centre de ressources a permis 6400 téléchargements d'outils pédagogiques, en augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente.

En 2024, l'association a inauguré son « Drôle de jardin » à Clénay. Ce lieu d'accueil et d'expérimentation permet à Pirouette Cacahuète de tester de nouveaux outils, de nouvelles animations et de construire des programmes pédagogiques variés. Elle a par exemple testé la mise en place d'un mini-terrain d'aventure, de grands jeux pédagogiques et d'un parcours pieds-nus. Une fois améliorés et approuvés, ces aménagements peuvent ensuite être réutilisés dans des projets de territoires. Pendant l'année scolaire 2024-2025, le Drôle de jardin a accueilli 637 enfants et adultes tout au long de l'année, via l'accueil de centres de loisirs, de 14 classes et des animations pour les familles et le relais petite enfance.



Axe 4 - Connaissance et conservation des espèces

Connaître et protéger les espèces sauvages, c'est préserver l'équilibre des écosystèmes et la richesse du vivant. La DREAL BFC agit au quotidien pour répondre à ces enjeux :

- **Mieux connaître** : suivis scientifiques, inventaires et collecte de données sur l'état des espèces,
- **Protéger** : mise en œuvre des Plans Nationaux d'Actions (PNA) pour les espèces les plus menacées,
- **Accompagner les projets** : instruction des dérogations espèces protégées pour concilier aménagement et préservation,
- **Lutter contre le trafic d'espèces** : application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES ou Convention de Washington, qui encadre le commerce international de la faune et de la flore protégées.

Certaines de ces actions s'appuient sur les financements socles de l'État et sur le Fonds vert, dispositif dédié à la transition écologique.

Exemple d'association accompagnée



La CHOUÉ

La Choue œuvre depuis plus de 40 ans pour la connaissance et la protection des rapaces nocturnes en Bourgogne-Franche-Comté. Grâce à un réseau de bénévoles passionnés, elle suit chaque année les populations de chouettes hulottes et effraies des clochers, et contribue à leur préservation par la pose de centaines de nichoirs à travers la région.

En 2024, l'association a poursuivi son travail de suivi scientifique de la chouette hulotte, entamant sa **45^e année d'étude**, tout en développant activement son programme de **pose de nichoirs pour la chouette effraie et le faucon crécerelle**.

Ces actions menées avec les collectivités locales, des établissements scolaires et des partenaires publics et privés, permettent de compenser la disparition des sites naturels de nidification.

La Choue participe également à de nombreuses **actions de sensibilisation** : interventions auprès d'élèves, participation à des événements dédiés à la biodiversité, et accompagnement de projets citoyens autour de la protection des oiseaux.



Par son engagement constant, La Choue contribue à améliorer la connaissance des rapaces nocturnes tout en renforçant leur présence dans nos paysages ruraux.

Ces actions vous intéressent ? L'association ouvre ses portes à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager à ses côtés.



Axe 5 - Préservation des espaces

La mission de préservation des espaces de la DREAL BFC se décline en trois domaines :

- **la préservation des territoires et espaces naturels** (stratégie des aires protégées, réserves naturelles, arrêtés préfectoraux de biotopes, d'habitats naturels et de géotopes, sites classés au titre de la loi de 1930), **des continuités écologiques** (trames verte et bleue), **des ressources minérales** (schéma régional des carrières) **et du patrimoine géologique**,
- **l'accompagnement de démarches territoriales** (grands sites, parcs naturels régionaux),
- **la préservation des paysages**.

Outre les collectivités territoriales et les services de l'État, la DREAL BFC travaille en partenariat avec de nombreux acteurs socio-économiques. Parmi eux, les associations qui maillent la Bourgogne-Franche-Comté constituent un précieux réseau d'expertise et connaissance des enjeux. Elles peuvent être financées dans le cadre de politiques spécifiques, telle la création ou la gestion d'une aire protégée, ou accompagnées dans leur développement.

Exemple d'association accompagnée

Les deux Conservatoires d'espaces naturels (CEN) de Bourgogne et de Franche Comté, créés respectivement en 1986 et 1991, agissent pour préserver les milieux naturels, les paysages et la biodiversité, notamment en gérant un réseau de sites remarquables. Leur rôle de gestionnaire d'espaces naturels est reconnu d'intérêt général et agréé par l'État et la Région.



Ils privilégient la concertation et la conciliation des usages avec l'ensemble des acteurs : communes, propriétaires privés, associations locales, agriculteurs et forestiers, usagers (promeneurs, chasseurs, pêcheurs), etc. et leur action est structurée en 4 axes :

- 1 : Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites en maîtrise foncière ou d'usage
- 2 : Développer, soutenir et démultiplier les actions en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques
- 3 : Animer et participer aux dynamiques de réseaux, au partage d'expériences et à la transmission des savoirs
- 4 : Développer l'assise citoyenne au service de la prise en compte de la Nature et de sa préservation

Plus de 9 470 hectares répartis en 400 sites sont actuellement gérés, concernant près de 9 % des communes de Bourgogne-Franche-Comté. Nombre d'entre eux sont équipés de sentiers ou de supports pédagogiques et près de 80 activités nature tous publics se déroulent chaque année.

Avec 80 salariés et bénéficiant d'un fort bénévolat, les CEN se positionnent aussi comme des acteurs territoriaux de la transition écologique, au plus près des citoyens. Ils accompagnent des politiques prioritaires, comme la stratégie nationale des aires protégées, et participent à de nombreuses instances, tel le comité régional biodiversité.

Au-delà de leur rôle de gestionnaires de sites naturels, ils se positionnent en coordinateurs de programmes thématiques régionaux et en animateurs techniques de réseaux de gestionnaires.

